

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 33 (1941)
Heft: 5

Rubrik: Conjoncture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Conjoncture.

La situation économique au cours du premier trimestre 1941.

Plus la guerre se prolonge, et plus ses conséquences sont durement ressenties dans le domaine économique. Le blocus et le contre-blocus s'aggravent; chacun des belligérants s'efforce de réduire l'autre aux abois. Dans tous les pays, aussi bien dans ceux qui sont frappés directement par la guerre que dans ceux qui ne le sont qu'indirectement, l'organisation, la concentration des forces économiques se poursuit à un rythme accéléré. Les réserves de main-d'œuvre de l'Allemagne étant probablement épuisées, le Reich absorbe des dizaines et des centaines de milliers de travailleurs « importés » d'Italie, des pays occupés ou des Etats politiquement liés à l'Axe. Ce n'est qu'à ce prix qu'il peut intensifier sa production de guerre. La Grande-Bretagne a étendu le service du travail obligatoire et il semble qu'elle soit en train de réduire progressivement le chômage. Les Etats-Unis, qui deviennent de plus en plus l'arsenal de l'Empire britannique, développent systématiquement leur appareil de production. Au cours de ces dernières semaines, les aciéries américaines ont été occupées au 100 pour cent de leur capacité de production, si bien que cette dernière ne peut, désormais, être augmentée qu'à la condition de construire de nouvelles installations. Les chantiers navals sont pleinement occupés. Quoi qu'il en soit, la mise en train du programme d'armements ne peut se faire que progressivement; elle exige beaucoup de temps. Il est vrai que les Etats-Unis ont encore un vaste réservoir de main-d'œuvre: des millions de chômeurs; mais la majorité d'entre eux sont des ouvriers non qualifiés. Le programme de réarmement ne peut être réalisé intégralement sans procéder, parallèlement, à un intense développement de la formation et du perfectionnement professionnels. Il semble qu'on ne puisse guère attendre avant 1942 une augmentation massive de la production. D'autre part, les Etats agraires d'outre-mer ne savent que faire de leurs immenses réserves de produits agricoles; pendant ce temps la famine menace l'Europe.

Au cours du premier trimestre, *la situation économique de la Suisse* ne s'est pas sensiblement modifiée comparativement au trimestre précédent. Pourtant, la situation s'est encore aggravée en ce qui concerne *les importations*; l'extension de la guerre aux Balkans a coupé un nouveau canal d'approvisionnement. Les arrivages en provenance de l'Europe du Sud-Est, en admettant qu'ils reprennent, seront inférieurs à ce qu'ils étaient jusqu'à aujourd'hui. En revanche, il semble que les conditions atmosphériques aient permis à notre agriculture de réaliser intégralement la tranche prévue du programme d'extension des cultures. Ici et là, les surfaces plantées dépassent les chiffres fixés. Néanmoins, nous sommes encore très éloignés de l'autarcie alimentaire. Si la récolte est bonne, la Suisse pourra couvrir le 50 pour cent de ses besoins en blé, contre 30 pour cent avant la guerre. La situation du marché du travail est réjouissante. Le recul du chômage dépasse la diminution saisonnière habituelle. Nous devons nous garder, cependant, de céder à trop d'optimisme. La situation peut se renverser tout d'un coup.

Les diverses activités économiques.

Au cours du premier trimestre, *le marché des capitaux* s'est ressenti de l'accroissement de 300 millions de francs des réserves d'or et de devises de la Banque nationale; cette augmentation provient, en grande partie, de la liqui-

dation des avoirs en dollars à laquelle ont procédé les milieux économiques. Ce symptôme n'est guère réjouissant; il traduit tout simplement le fait que ces milieux ont abandonné tout espoir de voir augmenter nos importations en provenance des Etats-Unis.

La circulation des billets de banque qui, à la fin de l'année, n'était que de très peu inférieure au maximum atteint vers le milieu de l'année, a recommencé à augmenter après un léger recul en janvier. Bien que, comparativement à la fin de 1940, le volume des billets de banque en circulation ait passé de 2273 à 2156 millions de francs, il est encore très haut, ce qui permet de conclure que leur thésaurisation, loin de diminuer, tend à s'accroître.

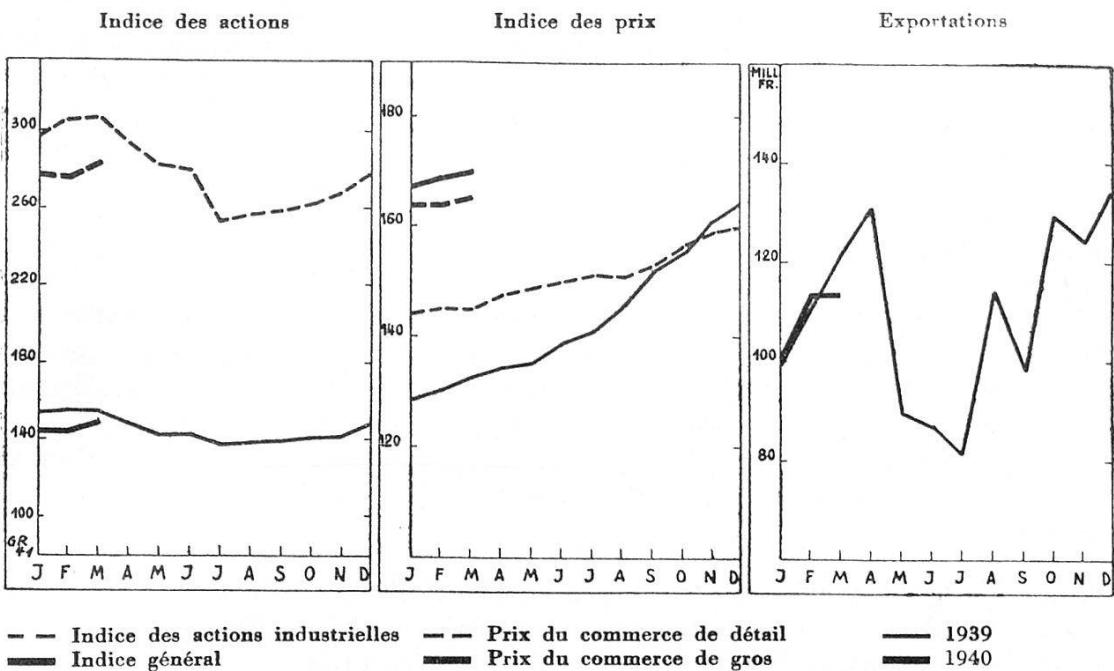
La liquidation de ces avoirs en dollars et le recul de la demande de crédit de l'industrie privée ont augmenté la disponibilité du marché des capitaux. Depuis la fin de l'année, les dépôts de virement de la Banque nationale ont passé de 1178 à 1559 millions de francs. Les crédits accordés par la banque d'émission à l'industrie privée ont reculé de mois en mois. Ils n'étaient plus que de 91 millions de francs à la fin du mois de mars, contre 113 millions à fin décembre.

D'une manière générale, le taux de l'intérêt a marqué une tendance à la baisse. Quelques grandes banques l'ont ramené à 3 pour cent pour les obligations de caisse à trois ans et à 3,5 pour cent pour les titres de quatre à cinq ans. Le rendement des papiers d'Etat, qui était en augmentation au cours de la période correspondante de 1939 et 1940, a été en régression constante au cours du premier trimestre 1940, passant de 3,8 pour cent à la fin du mois de décembre à 3,5 pour cent au milieu d'avril:

	Rendement de 12 obligations de la Confédération et des C.F.F. en %	1939	1940	1941
Fin janvier	3,42	4,13	3,63	
Fin février	3,27	4,27	3,57	
Fin mars	3,56	4,41	3,52	
Milieu d'avril	3,80	4,29	3,50	

Au cours des trois premiers mois de 1941, les cours des actions ne se sont pas sensiblement modifiés. Ils ont commencé à monter brusquement en avril; le mouvement a été marqué tout d'abord par quelques actions bancaires et financières, puis par des titres industriels, notamment des machines et métaux. Pour quelques papiers, par exemple pour l'aluminium, les gains réalisés sur les cours ont atteint jusqu'à 30 pour cent en peu de temps. Cette hausse des actions est due en partie à une forte augmentation des bénéfices, ce qui tendrait à démontrer que l'impôt sur les bénéfices de guerre est inefficacement appliqué. A cela s'ajoute que les capitaux rentrés des Etats-Unis ont cherché des possibilités de placement, avant tout dans les titres non dévalorisables. Il semble que la Confédération devrait suivre avec attention cette évolution; en effet, cet accroissement des profits est aussi nuisible du point de vue économique que psychologique.

Au début du premier trimestre, le mouvement de hausse des *merchandises* s'est un peu ralenti, ce qui est dû au fait que les stocks de produits importés à bon marché ne sont pas encore tous épuisés. D'autre part, les augmentations de prix ont été un peu freinées par des facteurs saisonniers. De la fin du mois de décembre à la fin du mois de mars, l'*indice du commerce de gros* a augmenté de 3,9 pour cent, passant de 163,9 à 170,2 points (juillet 1914 = 100). Depuis le début de la guerre, les prix du commerce de gros ont augmenté de 58,4 pour cent en moyenne.



En février, le prix du coût de la vie est demeuré sans changement. En mars également, l'augmentation a été relativement faible (0,5 pour cent). Depuis lors, nous avons enregistré la hausse des denrées alimentaires de première nécessité, du pain au milieu d'avril et du lait au début de mai. L'indice du coût de la vie a évolué comme suit:

	(Juin 1914 = 100)	Denrées alimentaires	Combustibles	Habillement	Loyer	Indice général
1939	août	131,2	114,6	120,0	173,5	137,2
1940	mars	139,6	124,9	133,4	173,5	144,8
	décembre	157,7	141,9	158,1	173,2	159,9
1941	janvier	160,2	142,4	168,6	173,2	162,9
	février	160,1	142,5	168,6	173,2	162,9
	mars	161,3	143,6	168,6	173,2	163,7
Augmentation depuis le						
mois d'août 1939, en %		+ 22,9	+ 25,3	+ 40,5	- 0,2	+ 19,3

De la fin de décembre 1940 à la fin de mars 1941, l'indice national du coût de la vie a augmenté de 2,4 pour cent; depuis le début de la guerre, la hausse est de 19,3 pour cent. Le calcul périodique de l'indice de l'habillement ayant été effectué en avril, cette mesure a contribué au renchérissement sensible enregistré au cours de ce mois. A la fin d'avril, le renchérissement moyen s'inscrivait à 22 pour cent.

Nos *importations*, selon les indications fournies par la Direction générale des douanes, ont enregistré au cours du premier trimestre 1941, et comparativement à la même période de l'année précédente, un recul de 87,061 wagons de dix tonnes, soit de 42 pour cent. Parallèlement, la valeur de nos achats à l'étranger a diminué de 166 millions de francs ou de 27 pour cent. La grande différence enregistrée entre l'évolution du volume et celle de la valeur est due à la hausse générale des prix. La valeur de nos *exportations* a diminué de 1,3 pour cent alors que le volume s'est accru de 33 pour cent ensuite d'une modification structurelle des produits vendus à l'étranger.

	Importations			Exportations				
	1939	1940	Modification de 1939/40	1939	1940	Modification de 1939/40		
	en millions de francs		en %	en millions de francs		en %		
3e trimestre	403,8	251,1	- 152,7	- 37,8	293,4	291,9	- 1,5	- 0,5
4e »	623,3	409,4	- 213,9	- 34,4	325,5	387,3	+ 61,8	+ 19,0
	1940	1941	1940/41		1940	1941	1940/41	
1er »	613,6	447,4	- 166,2	- 27,1	330,8	326,5	- 4,3	- 1,3

Il va sans dire que les modifications structurelles subies par notre commerce extérieur sont plus considérables que ces chiffres ne le laissent paraître. Nous enregistrons, notamment, des déplacements géographiques considérables. Les produits d'outre-mer, qui constituaient autrefois le 20 pour cent de nos importations, n'en forment plus que le 10 pour cent. Cette diminution du volume n'a pas été sans entraîner une modification de la structure de ces importations.

L'activité économique intérieure a continué d'être très active. Dans la mesure où elle dispose de matières premières en quantités suffisantes — ce n'est plus toujours le cas — l'industrie est pleinement occupée.

Au cours de la saison d'hiver, l'industrie hôtelière s'est ressentie plus fortement encore qu'au cours de la saison précédente du recul des hôtes étrangers. Cependant, l'accroissement de la fréquence des hôtes indigènes est parvenu à compenser cette perte. Comparativement à l'année précédente, nous enregistrons une augmentation du nombre des nuitées.

	Nombre des nuitées			
	Décembre/février	1939/40	1940/41	Modification chiffre abs.
				en %
Hôtes suisses . . .	1,458,100	1,637,852	+ 179,752	+ 12,3
Hôtes étrangers . . .	533,739	395,238	- 138,501	- 26,0
Total	1,991,839	2,033,090	+ 41,251	+ 2,1

Au cours de ces derniers mois, la situation de l'industrie hôtelière a fortement préoccupé l'opinion publique. La décadence de cette branche de notre économie ressort fortement du 17^{me} rapport d'activité de la Fiduciaire pour l'industrie hôtelière. En 1940, les recettes brutes de cette branche n'ont pas dépassé 150 millions de francs contre 240 millions de francs environ en 1939 et 300 millions de francs au moins en 1938 et 1937. Cette situation a engagé le comité central de l'Association des employés d'hôtel (Union Helvetia) à inviter la population suisse à passer ses vacances dans le pays (la situation internationale l'y oblige automatiquement) et surtout à utiliser les hôtels. D'autre part, l'Office suisse du tourisme a publié une étude insistant sur la nécessité d'étendre le principe des vacances payées, seul moyen de venir efficacement en aide à l'industrie hôtelière.

L'activité de *l'industrie du bâtiment* a été réduite au cours du premier trimestre; inutile d'ajouter que les facteurs saisonniers habituels ont contribué à cette situation. En outre, comparativement à l'année précédente, on enregistre une diminution de 50 pour cent du chiffre des nouvelles habitations. Par contre, on constate pour la première fois une augmentation du nombre des autorisations de construire. Pour le premier trimestre 1941, ce chiffre est plus élevé de 31 pour cent que celui de la période correspondante de 1940. Le tableau ci-dessous traduit l'évolution de l'activité du bâtiment:

	Nouvelles habitations			Autorisations de construire		
	1939	1940	Modification en %	1939	1940	Modification en %
3 ^e trimestre	1831	935	— 48,9	1240	591	— 52,3
4 ^e »	1246	586	— 52,9	555	766	+ 38,0
	1940	1941	1940/41	1940	1941	1940/41
1 ^{er} »	1088	536	— 50,7	676	888	+ 31,4

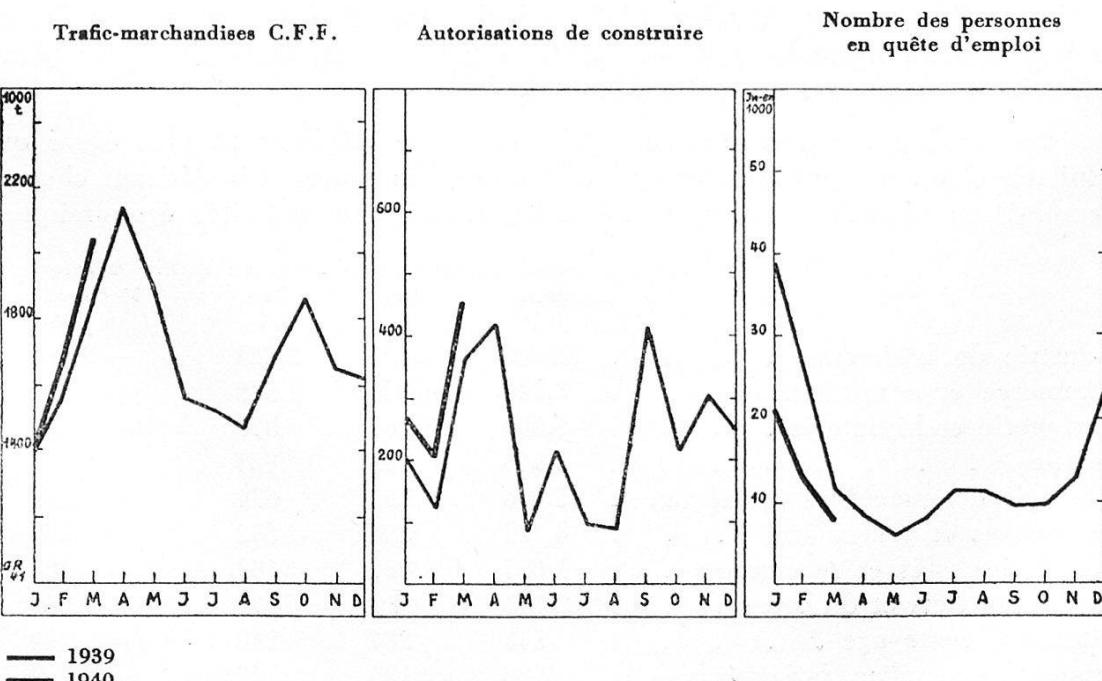
Quant au *trafic des C.F.F.*, il ne peut plus être considéré comme baromètre de l'activité économique, les chemins de fer assumant une partie des transports que les véhicules automobiles ne sont plus en mesure d'assurer ensuite de la pénurie de benzine.

	Trafic-marchandises			Nombre des voyageurs		
	en millions de tonnes		Modification en %	en millions		Modification en %
	1939	1940	1939/40	1939	1940	1939/40
3 ^e trimestre	4,22	4,68	+ 10,9	29,47	30,82	+ 4,6
4 ^e »	5,40	5,15	— 4,6	31,21	33,27	+ 6,6
	1940	1941	1940/41	1940	1941	1940/41
1 ^{er} »	4,83	5,12	+ 6,0	32,00	33,15	+ 3,6

Comparativement à l'année précédente, le trafic-marchandises révèle une nouvelle augmentation de 6 pour cent et le trafic-voyageurs de 4 pour cent.

En dépit de l'augmentation des prix, les chiffres d'affaires du commerce de détail n'ont pas notablement augmenté; ce phénomène est dû avant tout au rationnement.

La situation a évolué de la manière la plus réjouissante sur le marché du travail, ce qui ne laisse pas, cependant, d'être dû en partie à des facteurs saisonniers. Nous enregistrons un recul du chômage dans d'autres branches que dans le bâtiment, bien que ce soit dans ce secteur qu'il soit le plus marqué (mais il est vrai que c'est le bâtiment qui s'est le plus fortement ressenti de la crise). Partout on constate une augmentation de la demande de main-d'œuvre.



Le tableau ci-dessous indique l'évolution de l'effectif des chômeurs complets:

	1939	1940	1941	Modification chiffres absolus	1940/41 en %
Janvier	80,477	38,765	21,066	— 17,699	— 45,6
Février	68,417	26,220	13,354	— 12,866	— 49,1
Mars	61,117	11,656	7,853	— 3,803	— 32,7

Avec 7853 chômeurs complets seulement, le chômage a atteint le chiffre le plus bas depuis plus de dix ans. Nous devons, néanmoins, nous garder d'en tirer des conclusions prématurées. Il ne faut pas oublier qu'un assez grand nombre de salariés sont encore sous les drapeaux, mobilisés dans les détachements de travail ou encore occupés aux travaux de nécessité. A ce sujet, l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail publie les chiffres suivants:

Personnes occupées dans les travaux mis en chantier dans le cadre de la création d'occasions de travail:

	Mars 1941
Travaux de nécessité:	
Chômeurs	2,764
Autre main-d'œuvre	1,801
Service volontaire du travail	48
Service technique du travail	145
Service du travail des commerçants	93
Travaux de nécessité des administrations	194
Bureaux occupant les chômeurs à la confection d'adresses	234
Perfectionnement professionnel des chômeurs	202
Construction de routes alpestres	384
Autres travaux	<u>3,666</u>
	9,531
Compagnies de travail et de surveillance	8,542
Chômeurs mobilisés volontairement	<u>4,881</u>
Total	22,954

A la fin du mois de mars, 23,000 salariés étaient donc occupés en dehors de leur activité normale; sans ces diverses mesures, ils auraient figuré parmi l'effectif des personnes en quête d'emploi.

Le nombre des personnes en quête de place (légèrement plus élevé que celui des chômeurs puisqu'il comprend les personnes occupées désirant changer d'emploi) se répartissait comme suit entre les diverses activités économiques:

	Nombre des personnes en quête d'emploi			
	Mars 1939	Mars 1940	Mars 1941	Modification Mars 1940/41
Industrie du bâtiment	32,608	3,683	2,021	— 1,662
Commerce et administration	3,840	1,840	1,518	— 322
Horlogerie et bijouterie	5,599	1,467	870	— 597
Textile	1,973	895	787	— 108
Industrie des machines et métaux	5,406	792	634	— 158
Manceuvres et journaliers	4,181	886	632	— 254
Hôtellerie, cafés et restaurants	1,657	887	600	— 287
Travail du bois et du verre	2,733	829	462	— 367
Vêtement, nettoyage	543	287	248	— 39
Alimentation, tabac, boissons	986	139	147	+ 8

On remarquera le chiffre relativement élevé des personnes en quête de place dans le commerce et l'administration. Il semble que, dans ces deux branches, on n'aît pas affecté les chômeurs aux détachements de travail dans la même mesure que dans l'industrie du bâtiment par exemple.

L'effectif des chômeurs partiels est également en diminution. A la fin du mois de février, le nombre des chômeurs de cette catégorie secourus par les caisses de chômage était de 7000 seulement contre 8100 en février 1941 et 9600 en février de l'année précédente. C'est dans l'horlogerie, l'industrie du vêtement et le textile que le chômage partiel est le plus élevé.

Mouvement ouvrier.

A la Commission syndicale suisse.

Lors de sa séance du 16 mai 1941 à Berne, la Commission syndicale suisse, après avoir liquidé les affaires administratives, a précisé son attitude au sujet de la communauté professionnelle et des questions actuelles de politique sociale. La communauté professionnelle n'est pas une inconnue pour les organisations syndicales, puisqu'elle est réalisée depuis trente ans dans l'industrie des arts graphiques et est inscrite depuis 1933 en ces termes au programme de travail de l'Union syndicale suisse, chapitre *contrats collectifs*: « Il faut encourager la conclusion de contrats collectifs entre syndicats et organisations patronales en réglementant le plus possible les conditions de travail. Pour atteindre ce but, les syndicats tendent à créer des communautés professionnelles sur le plan national. »

Les militants responsables des syndicats ouvriers de la Suisse romande réunis à Genève les 11 et 12 octobre 1940 ont élaboré un projet de communauté professionnelle qui est recommandé aux fédérations pour qu'elles s'en inspirent et l'adaptent aux conditions particulières des métiers. Il sert d'indication. A ce titre, il est joint à la déclaration de principe que la Commission syndicale a adoptée et que nous publions ci-après. Quant au projet, il a déjà paru dans le numéro d'octobre 1940 de la « Revue syndicale », pages 321 et suivantes.

Déclaration de principe concernant la communauté professionnelle.

Ainsi que le précise le programme de travail de l'Union syndicale suisse, le but des syndicats est d'obtenir un ordre économique et social préconisant le bien-être de l'homme, lui assurant non seulement l'égalité des droits politiques, mais encore l'égalité des droits économiques et sociaux. Les syndicats veulent, en outre, procurer au travail la plus grande part possible du rendement de l'économie publique et la répartir équitablement entre toute les catégories de travailleurs. Ces buts sont atteints par la législation sociale de l'Etat ainsi que par la réglementation directe obtenue au moyen de relations entre ouvriers et employeurs.

Les relations entre ouvriers et employeurs sont réglées depuis des décennies au moyen de contrats collectifs que les syndicats concluent avec les employeurs individuellement ou avec des associations d'employeurs.

La plupart des contrats collectifs de travail conclus jusqu'ici se réfèrent aux conditions de travail qui sont plus ou moins complètement réglées et à d'autres questions telles que la solution des litiges. Les problèmes d'ordre économique et technique concernant la direction de l'entreprise et l'industrie sont,